Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 084-218401024-20260428-2026_D_53-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 28 AVRIL 2026

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Objet de la délibération

Acquisition d'un partiel de la parcelle BN 192 à M. Martinière

N° 53/26

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL
Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHABRIER donne pouvoir à M. ICARD, M. CHOMETTE donne pouvoir à Mme BONNELLY

Madame le Maire explique que depuis de nombreuses années, il y a des pourparlers pour une bande de terrain qui jouxte le mur du cimetière dans le virage qui monte au Château d'eau pour une superficie de 181m².
Elle présente le plan de bornage et propose que la commune fasse cette acquisition de 181m² à 150 €/m² soit 27 150 €.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** par 15 POUR, l'acquisition de la parcelle BN n°192 d'une superficie de 181m² à 150€/m² soit 27 150 € ;

-DIT que les frais de notaire sont à la charge de la mairie.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Marie BERNARD

MAIRIE DE ROUSSILLON VAUCLUSE 84220